

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-792009

184087

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

12639

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ANARA TLIASS

Date de naissance :

11/04/1988

Adresse :

Residence les cedres App 06 Imm 13 Ryad

Ville :

Dakar Tetaa Teremura

Tél. :

0613761400

Total des frais engagés : 4500,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Professeur H. CHANA
OPHTHALMOLOGISTE
Av. Al Araar, Hay Ryad - Rabat
INPE : 101-107-902

Cachet du médecin :

Date de consultation :

ANARA TLIASS

Age:

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Djudje xc oculoie rive (Dysfonctionnement
de la lunette)

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W21-792009

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24.11.01	Revue de l'Uterus	3	4500.-	INP : <u>Princess M. CHATEL</u> OHMTALMOLOGISTE PA : 31 arza, Hay Ryad AN : 101 107 907
23	bilan pré natal			

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>											
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>											
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>											
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>											
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>											
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE														
	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">G</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td></td> </tr> </table>		H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	G	00000000	11433553	B	35533411		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
H	25533412	21433552													
D	00000000	00000000													
G	00000000	11433553													
B	35533411														
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>												
			DATE DU DEVIS <input type="text"/>												
			DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>												
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS															
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION															

**PROFESSEUR EL HOUSSAINE CHANA,
Maladies et chirurgie des Yeux**

- Diplômé de l'Université de Toulouse - France
- Professeur Agrégé du Val-de-Grâce - Paris
- Ancien Haut cadre des Hôpitaux Militaires
- Ancien Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie - Rabat

مركز طب العيون الرياض
CENTRE D'OPHTHALMOLOGIE
RYAD

الأستاذ الحسين شانا
أمراض و جراحة العيون
خريج جامعة تولوز بفرنسا -
أستاذ مبرز من فال دو جراس - باريس
إطار عال سابق بالمستشفيات العسكرية -
أستاذ سابق في كلية الطب
والصيدلة بالرباط

INPE : 101.107.902

Rabat, le 25/09/2023 الرباط ، في

Nom et Prénom :

AMARA ILASSSE
Professeur H. CHANA
ORDONNANCE
MOLLOGISTE
Av. Al Araar Hay Ryad - Rabat
INPE : 101 107 902

..... 03 Séances de lumière pulsée pour syndrome sec oculaire sévère avec perte glandulaire de :

..... 62 % à l'œil droit,

..... 57 % à l'œil gauche.

L'intéressé (e) présente un syndrôme sec important nécessitant séances de traitement par lumière pulsée E –Eye.

Le degré de sécheresse révélé à l'examen clinique et la Meibographie sont en faveur d'un traitement par des séances de lumière pulsée , le traitement local médicamenteux n'étant pas suffisant .

Affection qui peut se compliquer par un syndrome sec sévère et une Atrophie cornéenne et donc un handicap visuel important .

Professeur H. CHANA
OPHTHALMOLOGISTE
Al Araar, Hay Ryad - Rabat
INPE : 101 107 902

Site Web : www.ophtalmoryad.ma الموقع الإلكتروني :



PRATICIENS

Pr EL Houssaine CHANA

Professeur D'Ophtalmologie
Diplômé de l'Université de Toulouse - France
Professeur du Val de Grâce-Paris
Ancien Colonel Major des FAR
Ancien Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie - Rabat
Chirurgie du segment antérieur
Chirurgie du décollement de rétine
Chirurgie des paupières et des voies lacrymales
Chirurgie du strabisme
INPE : 101 107 902
TP : 255 704 49
IF : 34505540
CNSS : 9699763
ICE : 001665345000035

Dr Nawfel CHANA

Chirurgien Ophtalmologue
Ancien interne des Hôpitaux de Paris
Diplômé universitaire en :
• Infections & inflammations oculaires
• Glaucomes
• Adaptations de lentilles de contact
• Pathologie et imagerie rétinienne
• Neuro-ophtalmologie
Chirurgie de la cataracte
Chirurgie du glaucome
Chirurgie réfractive
Chirurgie esthétique des paupières
INPE : 101 166 924
TP : 255 704 51
IF : 14432488
CNSS : 4144789
ICE : 001665351000067

SERVICE D'ORTHOPTIE

Bilan orthoptique
Rééducation de la vision binoculaire
Strabisme - Amblyopie - Hétérophories
Adaptation/rééducation Basse vision
Paralysies oculo-motrices
Périmétrie automatique

EXPLORATIONS

- Angiographie Rétinienne
- Biométrie Oculaire
- Champ Visuel
- Cross Linking
- Echographie Oculaire
- Lancaster
- Laser Multispot + Laser Yag
- OCT
- Pachymétrie Cornéenne
- Retinophotographie
- Topographie Cornéenne
- Vision des Couleurs

24 octobre 2023

AMARA , Iliass

COMPTE RENDUE DE SEANCE DE LUMIERE PULSEE AVEC LE E-EYE

03 SEANCES .

- 1-Emplacement du patient en décubitus dorsal , pose des coques de protection Eye mask .
- 2-Application de l'hydrogel sur la région de la pommette et zone temporale inférieure .
- 3-Oeil droit :Réalisation de 5 Flashes 13.0 J /cm² en balayant l'hémivisage du canthus interne à la zone temporale .
- 4-Oeil gauche :Réalisation de 5 Flashes 13.0 J /cm² en balayant l'hémivisage du canthus interne à la zone temporale.
- 5-Retrait du gel de deux yeux .

Professeur H. CHANA
OPHTALMOLOGISTE
AV. AL ARAAR, HAY RIAD - RABAT
INPE : 101 107 902

الموقع الإلكتروني : www.ophtalmoryad.ma



PRATICIENS

Pr EL Houssaine CHANA

Professeur D'Ophtalmologie
Diplômé de l'Université de Toulouse - France
Professeur du Val de Grâce-Paris
Ancien Colonel Major des FAR
Ancien Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie - Rabat
Chirurgie du segment antérieur
Chirurgie du décollement de rétine
Chirurgie des paupières et des voies lacrymales
Chirurgie du strabisme
INPE : 101 107 902
TP : 255 704 49
IF : 34505540
CNSS : 96999763
ICE : 001665345000035

Dr Nawfel CHANA

Chirurgien Ophtalmologue
Ancien interne des Hôpitaux de Paris
Diplômé universitaire en :
• Infections & inflammations oculaires
• Glaucomes
• Adaptations de lentilles de contact
• Pathologie et imagerie rétinienne
• Neuro-ophtalmologie
Chirurgie de la cataracte
Chirurgie du glaucome
Chirurgie réfractive
Chirurgie esthétique des paupières
INPE : 101 166 924
TP : 255 704 51
IF : 14432488
CNSS : 4144789
ICE : 001665351000067

SERVICE D'ORTHOPTIE

Bilan orthoptique
Rééducation de la vision binoculaire
Strabisme - Amblyopie - Hétérophories
Adaptation/rééducation Basse vision
Paralysies oculo-motrices

Périmétrie automatique

EXPLORATIONS

- Angiographie Rétinienne
- Biométrie Oculaire
- Champ Visuel
- Cross Linking
- Echographie Oculaire
- Lancaster
- Laser Multispot + Laser Yag
- OCT
- Pachymétrie Cornéenne
- Retinophotographie
- Topographie Cornéenne
- Vision des Couleurs

24 octobre 2023

RECU DES HONORAIRE

Mr AMARA Iliass

	Réalisée le :	Honoraires TTC DHS
Séance 1	25/09/2023	1500.00
Séance 2	31/09/2023	1500.00
Séance 3	24/10/2023	1500.00
SOMME		4500.00

La nomenclature d'une séance de lumière pulsée est assimilée à celle d'une séance de laser YAG (D 327)

Professeur H. CHANA
OPHTALMOLOGISTE
Av. Al Araar, Hay Riad - Rabat
INPE : 101 107 902